Une Lettre d'Edmond Kaiser

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1971)**

Heft 159

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028252

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

parce qu'elle n'est pas en prise sur la réalité. En cinquante ans, le parti socialiste s'est taillé une place dans la vie publique. Minoritaire, il a affirmé une originalité, défendu des programmes qui se réalisent, acquis une dignité que ses adversaires lui ont reconnu puisqu'ils ont dû apprendre à composer avec lui. L'indépendance électorale ne tient pas lieu d'idéologie. Mais elle est la condition de cette dignité et de cette originalité.

5. Les problèmes à venir seront difficiles. Et les solutions impopulaires. La protection de l'environnement et l'aménagement du territoire — pour ne prendre que deux exemples pour lesquels les lois d'application devront être discutées au cours de la prochaine législature — impliqueront des charges fiscales accrues et des restrictions à la propriété. Qui saura le dire honnêtement à l'opinion publique ? Les socialistes, peut-être, s'ils ont la cohésion interne nécessaire et beaucoup de courage électoral. Mais pas les communistes trop portés vers la démagogie et le poujadisme revendicatif. L'apparentement est ici une soustraction, pas une addition !

6. Ne reposant pas sur une analyse approfondie des forces en présence, ne s'appuyant pas sur un programme d'action, n'exprimant pas de perspectives politiques concrètes, l'apparentement n'a à terme rien de « dynamique », même s'ils comble provisoirement un vide intérieur chez certains militants.

En fait, il est un alibi intellectuel et l'expression d'une paresse politique.

Une Lettre d'Edmond Kaiser

Nous avons publié dans notre numéro 157 un texte sur le renforcement du rôle des commissions parlementaires des affaires étrangères.

La réaction sentimentale qu'avait eue la population suisse lors de l'affaire de Zerka ou lorsqu'il avait été proposé de faire venir 300 000 enfants bengalis, nous avait conduit à affirmer que des commissions parlementaires plus actives pourraient jouer un rôle important de liaison entre le gouvernement et la population. Nous commencions d'ailleurs notre article en parlant de la mission au Bengale Occidental de Ted Kennedy pour le compte du Sénat américain.

La grève de la faim qu'a fait Edmond Kaiser est là pour montrer qu'il y a bien un fossé à combler.

Voici son commentaire de notre article :

« Dû sans doute à un bel esprit, « expert » probable en la matière, je trouve ceci dans le N° 157 de votre bi-mensuel, sous le titre « Diplomatie parlementaire » ou du bon usage du voyage » :

« Surtout, celle-ci (l'opinion publique) aurait peut-» être évité de cristalliser son émotion sur un projet » utopique, comme la transplantation d'enfants ben-» galis dans nos Hautes-Alpes. »

» 1. Le transfert d'enfants affamés d'un lieu où l'on meurt en un lieu où l'on mange, où l'on soigne, où l'on aime, est peut-être utopique pour un organe d'information qui se prétend « domaine public ».

» 2. En revanche, les laisser souffrir et mourir sur place (par milliers chaque jour), est criminel. Du moins pour les naïfs que nous sommes, face aux intellectuels placides et huppés que vous êtes.

» 3. Hors l'ironie imbécile et cruelle de votre praticien de la théorie, qui a jamais parlé de les « transplanter » dans « nos Hautes-Alpes » ?

» 4. Plus loin, de la même eau : « (..) tout en préve-» nant cette dernière (l'opinion publique) d'une ap-» proche trop sentimentale des affaires étrangères. »

» Que signifie « trop » sentimentale, devant le martyre de millions de gens ?

» Comme je tiens J. de Ajuriaguerra, professeur à l'Université de Genève, pour plus compétent en ce domaine que ne l'est votre tripatouilleur d'idées, je prends la liberté de vous le citer à son intention :

« Je n'aime pas l'intelligence pure, pepsine qui se » digère elle-même. Je crois aussi qu'il faut être » sensible, s'acharner à être sensible, infiniment » sensible. »

Programmes électoraux:

Riches en objectifs Pauvres en moyens

Nous avions présenté il y a quatre ans (DP 78) une analyse des programmes électoraux des trois grands partis suisses. Cette année, ces programmes sont plus volumineux, les titres plus percutants : Objectifs 71 pour les radicaux (PR), Manifeste 71 pour les socialistes (PS) et programme d'action 71 pour les démocrates chrétiens (PDC). L'effort de présentation est évident : couleurs aggressives, clarté de la mise en page. Seul le PS — couverture d'un gris passé, titre rouge délavé, typographie désuète — ne cherche pas à plaire. Question de moyens. A part cela, quoi de neuf ?

Si en 1967 les programmes étaient comparables — importance égale, thèmes essentiels de la politique suisse — cela n'est plus le cas. Les brochures radicale et socialiste sont semblables (quant à la forme) ; le programme d'action du PDC lui, ne comporte pas moins de 163 thèses pour la prochaine législature mais aussi pour une politique à moyen et à long terme. Ce programme démo-chrétien a été préparé pendant près de deux ans, soumis à la base et modifié par elle. Il est le résultat de la démocratisation des organes dirigeants de ce parti, réalisée à l'occasion de la modification des statuts intervenue l'an passé.

Environnement, mon beau souci

Il s'agit là de récolter les fruits possibles de la campagne menée en 1970 pour la protection de la nature. Pour le PR et le PS, la protection de l'environnement est la première revendication. C'est aussi celle qui est la plus longuement développée par les radicaux. Alors, plus de problème pour la Suisse d'ici peu ? Méfions-nous de trop d'unanimité. Il y a quatre ans nous relevions aussi une belle unanimité pour la protection des consommateurs. Rien n'a été fait. Cette année à nouveau les trois grands partis promettent monts et merveilles aux consommateurs... Pour l'environnement, si tous sont d'accord sur les buts, les moyens divergent : recommandations, coordination, sont les maître-mots du parti radical. « Les entreprises qui menacent l'environnement doivent trouver dans des délais acceptables des solutions satisfaisantes. » On aimerait des précisions. Pour le PS les responsables doivent maintenant régler la facture. Les socialistes sont les seuls dans ce domaine à proposer le libre accès des berges et des lacs. Protéger la nature, oui ; encore faut-il pouvoir en jouir.

Des choix significatifs

Le PR nous avertit que son programme n'est pas exhaustif. On ne peut traiter de tout. Certes. Mais son choix est significatif. En 1967 nous signalions la « réformite » qui caractérisait la droite. Il fallait changer les institutions. Quatre ans plus tard le besoin de réformer a disparu chez les radicaux. La motion Obrecht est en pase d'être réalisée, mais son idée n'a pas eu d'impact populaire. La révision totale de la Constitution ne paie pas. L'explication que nous donnions alors de cette volonté de réforme est toujours valable. La droite liée aux milieux économiques qui, sur les sujets essentiels ne souhaitent pas une remise en cause de l'ordre établi, ne peut que fuire dans le juridisme. Une confirmation : le peu d'empressement des organisations faîtières à répondre au questionnaire Wahlen ; le Vorort et l'Union centrale des associations patronales prêchent quasiment pour le statu quo, l'USAM n'a pas répondu. Les radicaux ont tiré la conclusion. Ils tablent sur l'immobilisme, leurs revendications cherchent à sécuriser l'électeur : « Assurer l'autorité de l'Etat démocratique sur toutes les impulsions d'anarchisme et de violence politique ». Pas un mot sur la politique étrangère, la CEE, l'ONU, alors que socialistes et démo-chrétiens préconisent notre entrée à Manhattan. Les radicaux ignorent également le problème de l'objection de conscience. Le PS et le PDC quant à eux proposent un statut pour les objecteurs.

Haro sur l'expansion

Le coup de semonce du 7 juin a porté. Plus discrètement que Schwarzenbach certes, les trois partis mettent en cause l'expansion à tout prix. « Pour une Suisse à dimension humaine », titre le PR. Le PS veut que l'industrie s'adapte à la satisfaction des besoins humains. D'accord. Mais, par quels moyens ? Le PR reste muet. Le PS rappelle au passage la notion de planification démocratique qu'il a défendue dans son programme de 1967. Pourquoi ne pas reprendre la formule et la préciser : il y a des clous sur lesquels il est bon de taper souvent. Le PDC n'est guère plus original, si ce n'est sur la question de l'économie régionale : cantons et communes en collaboration avec l'économie privée doivent élaborer des plans de développement régional qui pourraient bénéficier de crédits d'investissement privilégiés. Mais si l'expansion est anarchique, à qui la faute ? Le gouvernement ? A-t-il les moyens de la contrôler ? Le PS seul donne un début de réponse : « C'est au Conseil fédéral et non aux grandes associations comme le Vorort qu'il appartient de gouverner le pays. »

Quels moyens ?

Si les tables des matières ne révèlent que peu de différences entre les partis sur les buts à atteindre, les moyens eux devraient faire apparaître les divergences. Mais les propositions concrètes sont peu nombreuses. Protection de l'environnement, expansion contrôlée, sécurité sociale, sont des réalités perçues maintenant par les citoyens. Les partis politiques ne peuvent justifier leur existence en ressassant des slogans. Leur rôle, c'est de proposer des moyens de parvenir à des solutions ; et d'établir les coûts des moyens proposés. Certes les solutions concrètes sont moins populaires et électorales que les slogans unanimistes. Mais, à vouloir les ignorer, on nie pratiquement les buts qu'on proclame.

C'est le chapitre maladie, vieillesse, logement qui permet de saisir au mieux les divergences. Pas d'assurance-maladie obligatoire pour les radicaux, une assurance obligatoire sauf pour les revenus élevés pour le PDC (et les principes de solidarité et de subsidiarité, base de la conception chrétienne de la société ?), assurance maladie et accidents généralisée et obligatoire pour le PS. Le PR, sur ce chapitre, joue résolument la carte de la responsabilité individuelle : débrouille-toi, éventuellement la collectivité t'aidera ; si tu veux un logement, épargne.

Quel programme de législature ?

L'ancienne idée radicale, actualisée par le PDC, d'un programme de législature, est actuellement discutée par les partis gouvernementaux. Quel profil peut-on esquisser de cet accord à la lecture des programmes ? Difficile à dire. Les programmes ne sont encore que des intentions. Entre les mots et l'exercice du pouvoir, il y a de la distance. Il est difficile, sur la base des mots, de voir le PR, qui s'installe ostensiblement à droite, se mettre d'accord avec ses deux compères sur un programme précis. Ce programme serait trop mini pour le PS ; peut-être un peu étroit pour le PDC si celui-ci veut bien traduire sa volonté de mouvement dans l'action.

Qui sont les élus?

Nous nous apprêtons à réélire (pour les trois quarts) nos élus. Qui sont-ils ? Cette question n'est pas nouvelle, pour DP, puisque dans notre premier numéro déjà, nous nous étions interrogés sur les règles écrites et non écrites qui président à l'élection des représentants du peuple.

Nous faisions valoir trois traits essentiels du parlementarisme helvétique. 1. On n'accède le plus souvent au Conseil national qu'à condition d'avoir préalablement des responsabilités politiques, aux niveaux local ou cantonal, ou des fonctions économiques ou professionnelles. 2. Le Conseil des Etats est de moins en moins la Chambre des cantons ; il